1er Juillet au 30 septembre 2026

Briefing du Service Jésuite aux Migrant Service (SJM-Haïti)

OBJECTIF:

Ce briefing présente l'évolution de la situation migratoire dans le Nord d'Haïti, notamment à l'aéroport du Cap-Haïtien et au point frontalier Ouanaminthe–Dajabón, du 1er juillet au 30 septembre 2026. Il analyse l'intensification des rapatriements depuis les États-Unis et la République dominicaine, les retours volontaires et les défis humanitaires et de protection, tout en mettant en lumière les interventions du SJM/SFw-Haïti auprès des migrants, des rapatriés, des communautés affectées et des migrants potentiels.

Contexte

Depuis plusieurs décennies, de nombreux Haïtiens migrent vers la République dominicaine et les États-Unis à la recherche de meilleures conditions de vie, fuyant la pauvreté, l'instabilité politique, l'insécurité et le manque d'opportunités en Haïti. Les rapatriements des migrants irréguliers ont toujours été une réalité. Cependant, si les rapatriements vers le territoire national constituent une réalité de longue date, les pratiques observées en 2026 suscitent de vives préoccupations quant au respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine. Les conditions de certaines opérations sont décrites comme inhumaines, coercitives et fortement militarisées, en contradiction avec les principes de protection des personnes migrantes et les engagements internationaux en matière de droits humains.

Secteur Migration et Droits Humains

Au cours de la période considérée (du 1er juillet au 30 septembre 2026), 564 migrants ont été rapatriés par voie aérienne à l'aéroport international du Cap-Haïtien, certains arrivant après avoir été menottés aux mains et aux pieds pendant plusieurs heures. Parallèlement, au point frontalier Ouanaminthe–Dajabón, 24 491 migrants haïtiens ont été rapatriés et 25 572 ont effectué un retour volontaire. Ces mouvements s'effectuent dans un contexte humanitaire préoccupant, marqué par des allégations d'atteintes aux droits fondamentaux. Des témoignages font également état de confiscations de biens personnels et de documents d'identité, des pratiques qui aggravent la vulnérabilité des personnes concernées et compliquent leur réintégration.

Le 22 septembre 2026, les autorités dominicaines ont intercepté en mer 39 ressortissants haïtiens (31 hommes, 7 femmes et un enfant), placés en garde à vue à Dajabón pour vérification d'identité. Selon les informations recueillies, ils auraient passé une journée sans nourriture. Après vérification, ils ont été identifiés comme des migrants en situation irrégulière, puis rapatriés le 26 septembre au point frontalier de Dajabón–Ouanaminthe, où ils sont partis retrouver leurs familles.

Le tableau ci-dessous illustre de manière désagrégée le nombre de migrant.e.s rapatrié.e.s ainsi que celui des personnes ayant opté pour un retour volontaire, enregistrés par les équipes du SJM-Haïti à la frontière Dajabón/Ouanaminthe durant la période allant du 01 juillet au 30 sept. 2026.

Période	Catégories	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
01 juillet au 30 sept. 2026	Rapatriés	15407	6162	1412	1510	24491
	Retour volontaire	13998	8727	1442	1405	25572

Selon les données recueillies auprès de l'Office national de la migration (ONM), 564 personnes sont rapatriées à l'aéroport international du Cap-Haïtien entre juillet et septembre 2026. Parmi elles, 435 proviennent des États-Unis, 62 des Bahamas et 17 ont été interceptées dans les eaux cubaines.

Date d'arrivée	Lieu de provenance	Nombre de personnes rapatriées	Description
16 Juillet 2026	États-Unis	111	
28 Juillet 2026	Bahamas	62	13 femmes et 49 hommes
20 août 2026	États-Unis	161	
10 septembre 2026	États-Unis	82	Arrivent les mains et les pieds menottés
17 septembre 2026	États-Unis	92	77 hommes, 12 femmes et 3 enfants
24 septembre 2026	États-Unis	39	33 hommes et 6 femmes
29 septembre 2026	Eaux cubaines	17	
Total		**564**	**564**





Réalisations du SJM-Haïti dans le secteur Migration et Droits humains et les autres secteurs – Pour la période allant du 01 juillet au 30 sept. 2026

De juillet à septembre 2026, malgré des contraintes financières et logistiques, le SJM-Haïti a poursuivi ses interventions auprès des migrants, des personnes rapatriées et des communautés vulnérables. Ses actions ont porté sur la protection, l'assistance juridique, l'orientation et l'accompagnement communautaire, avec pour objectif de répondre aux besoins prioritaires et de promouvoir les droits humains.

Le tableau suivant présente les principales réalisations dans l'accompagnement des personnes rapatriées à la frontière Ouanaminthe-Dajabón:

Mois	Hébergement	Kits Sanitaires	Frais de Transport	Repas chauds	Autres
juil. à sept. 2026	30	321 kits sanitaires	31	30	Achat produits de nettoyage pour draps

Assistance légale

En août 2026(soit le 6 et 20 août), le SJM-Haïti a effectué deux visites de suivi au garde à vue du Commissariat, au Tribunal de paix et au Parquet du T.P.I. de Ouanaminthe. Nous avons interrogé 94 personnes (3 filles et 91 garçons). Ces démarches ont permis la libération de 17 d'entre eux (1 fille et 16 garçons).

En septembre, malgré l'absence de visites en garde à vue, des suivis judiciaires ont été réalisés. Le 23 septembre, trois (3) dossiers ont été plaidés devant le Tribunal correctionnel spécial de Ouanaminthe : deux (2) accusés ont été libérés le même jour et le troisième condamné à six mois d'emprisonnement et à une amende de 25 gourdes. Faute de moyens, les suivis des dossiers au Tribunal de première instance de Fort-Liberté n'ont été réalisés ni en août ni en septembre.

1er Juillet au 30 septembre 2026

S'attaquer aux Causes de la Migration (Secteur Social Transformation)

Grâce au soutien de nos partenaires **Broederlijk Delen, Canadian Jesuit International (CJI), Dunn Family Fondation, ONU Femmes et Christian Aid**, par le biais d'un fonds de l'**UNPBF**, SJM-Haïti ne se limite pas à des interventions d'urgence face aux conséquences de la migration. SJM-Haïti investit également dans la résilience des communautés vulnérables. Ces interventions contribuent directement à réduire les facteurs qui poussent les personnes à se tourner vers la migration irrégulière.

Projet avec Broederlijk Delen: Agroécologie et Résilience



Dans le cadre du programme financé par Broederlijk Delen, « Transition vers l'agro-écologie et la souveraineté alimentaire, la résilience économique et la société civile revendicative », plusieurs activités ont été réalisées de juillet à septembre 2026 dans les communes de Mont-Organisé, Carice, Mombin-Crochu et Capotille.

Les interventions ont notamment porté sur le suivi technique de 35 jardins agroécologiques, la distribution de semences maraîchères (chou, tomate, carotte, poireau, poivron, piment et aubergine) à 46 bénéficiaires de Mombin-Crochu (27 hommes et 19 femmes). Des visites d'accompagnement économique, des rencontres de planification avec les acteurs locaux et PODSEMO pour l'installation du moulin à riz, ainsi qu'un échange avec les organisations PDL, MPP et TK, ont renforcé les capacités des bénéficiaires.

À Capotille, les activités ont également favorisé la participation citoyenne, le dialogue entre autorités et société civile, la prévention des conflits, la lutte contre les violences basées sur le genre et la transition écologique.

Au total, 280 participations de bénéficiaires ont été enregistrées pour les activités réalisées durant la période Juillet-Septembre 2026.

Projet Christian Aid: Fanm Lidè K'ap lite pou gen aksè ak latè ak lapè



Dans le cadre du projet « Fanm Lidè K'ap lite pou gen aksè ak latè ak lapè », le SJM-Haïti a réalisé, de juillet à septembre 2026, sept rencontres de dialogues communautaires à Ferrier et Capotille, réunissant 359 personnes, dont 308 femmes et 51 hommes. Ces rencontres ont permis d'analyser les causes des conflits fonciers, de promouvoir les droits fonciers des femmes et d'identifier des pistes de résolution pacifique adaptées aux réalités locales.

Par ailleurs, 20 formatrices ont organisé des séances de réplication de formation dans les communes de Ouanaminthe, Ferrier, Capotille et Fort-Liberté, sensibilisant 200 personnes, dont 164 femmes et 36 hommes. Les formations ont porté sur le leadership, la gouvernance, les droits fonciers des femmes, la communication, l'engagement citoyen et la gestion pacifique des conflits.

Au total, ces activités ont touché 559 participations, renforçant le leadership féminin, la participation citoyenne et les capacités communautaires en matière de prévention des conflits, d'accès des femmes à la terre et de construction de la paix durable.

Projet ONU Femmes: Actions participatives des femmes et des jeunes pour l'inclusion et la résilience dans les zones frontalières du Nord-Est d'Haïti



Dans le cadre du projet « Actions participatives des femmes et des jeunes pour l'inclusion et la résilience dans les zones frontalières du Nord-Est d'Haïti », plusieurs activités ont été réalisées de juillet à septembre 2026 pour renforcer l'autonomie économique et la résilience des femmes déplacées et rapatriées.

En juillet, six groupes de Mutuelle de Solidarité (MuSo) ont été constitués et structurés à Ferrier, Ouanaminthe et Capotille, regroupant 150 femmes, à raison de deux groupes de 25 membres par commune. En août, trois rencontres mensuelles ont fait l'objet de visites de suivi afin d'évaluer l'engagement des bénéficiaires et le fonctionnement des groupes. En septembre, trois comités communaux de suivi, composés de 15 membres au total, ont été mis en place pour assurer la coordination locale, le suivi des activités et la pérennisation des acquis du projet.

Observations: De juillet à septembre 2026, les observations du SJM-Haïti révèlent une détérioration des conditions de protection des migrants et des personnes rapatriées dans le Nord d'Haïti, notamment à Ouanaminthe–Dajabón et à l'aéroport du Cap-Haïtien. Les principales préoccupations concernent le manque de traçabilité des expulsions, l'augmentation des cas d'enfants non accompagnés, les problèmes sanitaires, les confiscations présumées de biens et de documents, la déshumanisation des migrants au moment de leur rapatriement, ainsi que les risques de discrimination raciale. Les capacités d'accueil et d'assistance humanitaire demeurent également insuffisantes face à l'ampleur des retours.

Recommendations: Le SJM-Haïti recommande de renforcer la protection de l'enfance, l'accès aux soins et à l'assistance juridique, de mobiliser des ressources supplémentaires pour les acteurs humanitaires, de documenter les violations présumées des droits humains et d'améliorer la coordination entre les autorités et les organisations de protection. Il appelle également au renforcement du plaidoyer auprès des autorités haïtiennes, dominicaines et des instances internationales afin de garantir des procédures de rapatriement respectueuses des droits fondamentaux, de la dignité humaine et du principe de non-discrimination. Le SJM-Haïti recommande une présence réelle, significative et organisée de la présence de l'État Haïtien tout le long de la frontière haitiano-dominicaine pour protéger, défendre et sécuriser la vie et les bien des citoyens haïtiens.

Rue Jacques Hellenus, Cité Planteau, Ouanaminthe, Nord-est, Haiti
Téléphone +509 41271487
Email : espacesjm@sjmhaiti.net